



QUERCY-SALAISSONS

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 100 00 EUROS

137, av. Pierre-Semard - 46000 CAHORS - TÉL. 05 65 35 16 67 - FAX : 05 65 23 91 95

Les professions alimentaires

RCS CAHORS B 721 650 406
DOMICILIATION : CRCA CAHORS
N° 10418169000
SIRET 721 650 406 00037
CODE APE 4632 B
N° T.V.A C.E. FR 82 721 650 406
N° Identification Vétérinaire 46.042.54

SAVEURS ET EMOTIONS
E.S. GOURMET
92 IMPASSE DU BOIS DES CARRIERES
46090 MAXOU

N° UTI :
TOURNEE : 62 Ordre : 152

FACTURE N° 0000454854

Code Client : 162400

Date : 31/05/2024

DÉSIGNATION

QUANTITÉ

PRIX UNITAIRE HT

PRIX UNIT. NET HT MONTANT NET H.T.

TVA

RUPTURE STOCK : 5K BLE PRECUIT

2920T001	TORTIS 5K KG	5.000	2.14	2.14	10.70	1
2930LV01	LENTILLES VERTES VP 5K KG	5.000	4.04	4.04	20.20	1
3510QL01	HUILE OLIVE VIERGE 1L LT	15.000	10.61	10.61	159.15	1
5999FJ01	FARINE COLOMBE 10X1K KG	5.000	1.03	1.03	5.15	1
6360FE45	FILM ETIRABLE 300MX45CM ZIP CUT	3.000	10.67	10.67	32.01	2
6510SE03	SUCRE SEMOULE BEC VERSEUR 1KG	8.000	2.77	2.77	22.16	1

Produits de salaisons et
pâtisseries réfrigérés.

FERMETURE DU 1/06 AU 9/06/24

RÈGLEMENT : LCR - TRAITE DIRECTE
Echéance : 21/06/2024

FOLIO

1

PAPILLON À ENLEVER À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT, SANS AGRAFES

CLIENT : 162400

N° FACTURE : 0000454854 DU 31/05/2024

MONTANT : 267.72

TAUX T.V.A.

MONTANT H.T.

MONTANT T.V.A.

TOTAL
A

5.50
20.00

217.36
32.01

11.95
6.40

PAYER

249.37

18.35

267.72

CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Selon la loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992 le paiement est obligatoire au plus tard 30 jours fin de décade. Il ne sera pas fait d'escompte pour paiement anticipé. Pénalité pour règlement tardif 3 fois le taux de l'intérêt légal. - Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 € (article D.441.5 du Code du commerce).

CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi N° 80.335 du 12 mai 1980 nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement complet de la facture. En cas de contestation et pour tout différend concernant l'exécution des livraisons faites ou toute convention intervenue entre partie, le Tribunal de Commerce de Cahors sera seul compétent. Nos expéditions sont faites aux risques et périls du destinataire.